



Décision de radiodiffusion CRTC 2021-287

Version PDF

Ottawa, le 13 août 2021

Divers titulaires

L'ensemble du Canada

Divers canaux, stations et services de télévision communautaire – Renouvellements administratifs

1. Le Conseil **renouvelle** les licences de radiodiffusion des entreprises de programmation de télévision communautaire énumérées ci-dessous du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, selon mêmes modalités et **conditions** que celles en vigueur dans le cadre des licences actuelles.
2. La présente décision ne règle en aucune façon les questions que le renouvellement de ces licences pourrait soulever.

Stations de télévision communautaire

Titulaire	Indicatif d'appel et localité
Ash-Creek Television Society	CH4472 Ashcroft (Colombie-Britannique)
	CH4473 Cache Creek (Colombie-Britannique)
Southshore Broadcasting Inc.	CFTV-DT Leamington (Ontario)
The Valemout Entertainment Society	CHVC-TV Valemout (Colombie-Britannique) et son émetteur CHVC-TV-1 Valemout
Hay River Community Service Society	CIHC-TV Territoires-du-Nord-Ouest

Canal et services de télévision communautaire

Titulaire	Localité
Télévision communautaire des Basques et du Haut-Pays	Canal communautaire numérique indépendant de langue française desservant les municipalités régionales de comté Les Basques, Témiscouata et Rivière-du-Loup, et leurs régions avoisinantes (Québec) ¹ .

¹ Les Basques (Trois-Pistoles, Saint-Mathieu-de-Rioux, Saint-Éloi, Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Clément, Sainte-Rita, Saint-Jean-de-Dieu, Sainte-Françoise et Saint-Simon-de-Rimouski),

Télévision communautaire Frontenac	Service de programmation communautaire indépendant principalement de langue française desservant Montréal et ses régions avoisinantes (Québec)
------------------------------------	--

Secrétaire général

La présente décision doit être annexée à chaque licence.